

Sujet : [INTERNET] Enquête

De : jean.francis@cegetel.net

Date : 04/03/2024 18:05

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Je désire par la présente vous signifier mon désaccord quant à la réalisation d'une aire de grand passage dédiée aux gens du voyage sur la commune de La Jarne.

Ce refus trouve sa justification dans une argumentation réfléchie autour des points suivants :

1. Le comportement connu de ces personnes. Je doute qu'elles puissent s'exonérer de certaines habitudes malgré une volonté des pouvoirs publics de leur fournir une zone de qualité parfaitement équipée telle qu'apparaissant dans le projet soumis.
2. Une mise en danger des usagers de la route La Jarne-Angoulins, route étroite et particulièrement encombrée à certaines heures et qui ne favorise pas la circulation sécurisée des piétons et deux roues. Un trafic de caravanes créera un point d'embolisation générateur d'accidents à moins d'envisager dans ce couloir un aménagement genre rond-point dont je n'ose envisager la complexité et le cout.
3. L'amputation de terres agricoles dévoyées à cet usage parait paradoxale dans le contexte actuel des menaces qui pèsent sur l'agriculture nationale et même internationale si on considère le conflit Ukraine-Russie.
4. La mise en place d'un lieu d'expression religieuse pour au moins 800 personnes dans une commune de 2500 habitants crée un point névralgique par rapport à notre mode de vie républicain laïque. Il va à l'encontre de la loi de 1905 sur la séparation de l'église et de l'état.
5. Le cout de cette réalisation et les frais de fonctionnement à venir seront supportés par des citoyens alors que les bénéficiaires GDV de passage refusent les règles et les devoirs qui cimentent notre communauté républicaine.

Je ne doute pas que cet énoncé soit repris par les opposants au projet qui répondront à cette enquête. Ces arguments, malgré leur apparente banalité, constituent cependant un ensemble de faits réels défavorables à l'aboutissement de cette réalisation. Je tiens fermement à préciser que j'exclue toute forme de préjugé ou de ségrégationnisme dans cette décision.

En espérant que cette enquête sera prise en considération.

Salutations républicaines

Jean-Francis Massias